



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2025-292

PUBLIÉ LE 19 MAI 2025

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Service concours statutaires

75-2025-05-02-00015 - Arrêté fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal (2 pages) Page 3

75-2025-02-26-00018 - Arrêté fixant la composition du jury du concours externe pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal^{??} de 2e classe de la fonction publique hospitalière (2 pages) Page 6

75-2025-02-27-00009 - Arrêté fixant la composition du jury du concours interne et externe sur titres pour l'accès au corps des blanchisseurs principaux de 2e classe de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (2 pages) Page 9

75-2025-02-26-00019 - Arrêté fixant la composition du jury du concours interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal^{??} de 2e classe de la fonction publique hospitalière (2 pages) Page 12

75-2025-03-25-00024 - Arrêté fixant la composition du jury du concours pour l'accès au grade de cadre supérieur de santé de la fonction publique hospitalière (2 pages) Page 15

Préfecture de Police / Cabinet

75-2025-05-19-00004 - Arrêté n° 2025-00616 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement^{??} (1 page) Page 18

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-05-02-00015

Arrêté fixant la composition du jury de l'examen
professionnel pour l'accès au grade d'attaché
principal

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2001-1207 du 19 décembre 2001 portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2009 fixant la composition du jury, la nature des épreuves et les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 11 du décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière et modifiant le décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022—07-05-00012 du 5-07-2022 modifié fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Vu l'arrêté de janvier 2025 portant délégation de signature de la directrice des ressources humaines de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

La Directrice des Ressources Humaines entendu ;

- ARRETE -

ARTICLE 1 : Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal est ouvert à compter du 3 février 2025 à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, prévu par l'arrêté directorial n° 75-2025-01-03-00007 du 3 janvier 2025 susvisé, est constitué comme suit :

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

PRESIDENT : Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant

Marie-Pierre FEREC Directrice des Ressources Humaines Et Attractivité	AP-HP. Sorbonne Université – Directrice de l'Hôpital Tenon
--	---

MEMBRES : Deux membres du personnel de direction, régis par le décret du 2 août 2005, en fonctions dans le ou les départements concernés, dont au moins un extérieur à l'établissement où les postes sont à pourvoir

DELMAS Nicolas Chef de projet Attractivité Sous-direction des ressources humaines du système de santé	Ministère de la santé et de l'accès aux soins - Direction générale de l'offre de soins
Youness IDRISI Directeur des Achats, Services Economiques et Logistiques Directeur Délégué du DMU BIOPHYGEN	AP-HP. Centre – Université Paris Cité

MEMBRES : Un membre du corps des attachés d'administration hospitalière régis par le décret n° 2001-1207

Véronique METIVIER Directrice Adjointe	Maison Départementale de l'Enfance
--	------------------------------------

ARTICLE 2 : La Directrice des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 02 mai 2025

Pour le Directeur Général,
Pour la Directrice des Ressources Humaines
empêchée,
Pour le Directeur du Département
Développement des compétences
L'Adjointe au Directeur

SIGNE

Marine LAMOLIE

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-02-26-00018

Arrêté fixant la composition du jury du
concours externe pour l'accès au grade d'adjoint
administratif principal
de 2e classe de la fonction publique hospitalière

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2016-1704 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des corps des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe de la fonction publique hospitalière, en application des articles 4-6 et 4-7 du décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022—07-05-00012 du 5-07-2022 modifié fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial modifiant l'arrêté n°75-2020-06-05-013 du 5 juin 2020 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté de la directrice générale du Centre National de Gestion du 11 janvier 2022 plaçant Madame Vanessa FAGE-MOREEL en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directrice des services centraux de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté de janvier 2025 portant délégation de signature de la directrice des ressources humaines de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

La Directrice des Ressources Humaines entendu ;

- ARRÊTE -

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

ARTICLE 1 : Un concours externe pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe de la fonction publique hospitalière est ouvert à compter du 3 février 2025 à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

ARTICLE 2 : Le jury est composé comme suit :

Le directeur de l'établissement ou son représentant :

Madame IBEGAZENE Sonia – Directrice des Ressources humaines du GHU APHP.
Centre Université Paris Cité

Un agent de catégorie A en fonction à l'APHP :

Monsieur HAOUCHINE Anis – Adjoint du Directeur des Ressources Humaines des
Hôpitaux universitaires Paris Seine Saint Denis

Un agent de catégorie B assurant des fonctions d'encadrement, dont un au moins assurant des fonctions d'encadrement ou d'expertise dans le domaine professionnel concerné par le concours, en fonctions à l'APHP :

Monsieur DAO Franck – Responsable patientèle et recettes d'activités – Hôpital
Rothschild

Madame LEFEBVRE Angélique – Adjointe au responsable du budget, responsable
recettes diverses – Université Paris Saclay APHP

ARTICLE 3 : La Directrice des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 février 2025

Pour le Directeur Général,

Pour la Directrice des Ressources Humaines empêchée,

Pour le Directeur du Département Développement des compétences

L'adjointe du Directeur du Département Développement des compétences

SIGNE

Marine LAMOLIE

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-02-27-00009

Arrêté fixant la composition du jury du concours interne et externe sur titres pour l'accès au corps des blanchisseurs principaux de 2e classe de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu décret n°2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu Arrêté du 26 décembre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves des concours de recrutement pour l'accès à certains grades de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière et de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pris en application des articles 4-6 et 4-7 du décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022—07-05-00012 du 5-07-2022 modifié fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté de janvier 2025 portant délégation de signature de la directrice des ressources humaines de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

La Directrice des Ressources Humaines entendu ;

- ARRÊTE -

ARTICLE 1 : Un concours interne et externe sur titres pour l'accès au corps des blanchisseur principal de 2° classe de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris est ouvert à compter du 9 janvier 2025 à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

ARTICLE 2 : Le jury est composé comme suit :

Le directeur de l'établissement ou son représentant :

Madame JEGARD Clara – Directrice adjointe de la Direction des Achats, services économiques et logistiques de l'APHP

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

Un agent de catégorie A en fonction à l'APHP :

Madame LEGALLAIS Cannelle – Directrice adjointe à la Direction des Achats, du Développement durable et de la logistique – APHP Sorbonne Université

Un agent de catégorie B assurant des fonctions d'encadrement, dont un au moins assurant des fonctions d'encadrement ou d'expertise dans le domaine professionnel concerné par le concours, en fonctions à l'APHP :

Monsieur HAMEL Sébastien – Adjoint au coordinateur logistique - Site Corentin Celton et Vaugirard Gabriel Pallez

Madame BRANDY Alexandra – Encadrante production Blanchisserie - Pôle d'Intérêt Commun SCA SCB SMS de l'APHP

Des examinateurs spécialisés adjoints au jury :

Monsieur MARTIN Cédric – Directeur de la fonction Linge - Pôle d'Intérêt Commun SCA SCB SMS de l'APHP

Monsieur GIBERT Serge – Responsable Blanchisserie – GCS BIH 77

Madame BURBANT Mélanie – Ingénieur Qualité Environnement Hygiène – Pôle d'Intérêt Commun SCA SCB SMS de l'APHP

ARTICLE 3 : La Directrice des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 27 février 2025

Pour le Directeur Général,
Pour la Directrice des Ressources Humaines empêchée,
Pour le Directeur du Département Développement des compétences
L'adjointe du Directeur du Département Développement des compétences

SIGNE

Marine LAMOLIE

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-02-26-00019

Arrêté fixant la composition du jury du concours
interne pour l'accès au grade d'adjoint
administratif principal
de 2e classe de la fonction publique hospitalière

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

Le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2016-1704 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des corps des personnels administratifs de la catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe de la fonction publique hospitalière, en application des articles 4-6 et 4-7 du décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022—07-05-00012 du 5-07-2022 modifié fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial modifiant l'arrêté n°75-2020-06-05-013 du 5 juin 2020 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté de la directrice générale du Centre National de Gestion du 11 janvier 2022 plaçant Madame Vanessa FAGE-MOREEL en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directrice des services centraux de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté de janvier 202 portant délégation de signature de la directrice des ressources humaines de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

La Directrice des Ressources Humaines entendu ;

- ARRÊTE -

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

ARTICLE 1 : Un concours interne pour l'accès au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe de la fonction publique hospitalière est ouvert à compter du 3 février 2025 à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

ARTICLE 2 : Le jury est composé comme suit :

Le directeur de l'établissement ou son représentant :

Madame ESCOLAN Marie Catherine – Directrice adjointe de la sécurité générale de l'AP-HP

Un agent de catégorie A en fonction à l'APHP :

Madame BAGUET Florence – Directrice des finances et des plateformes technologiques - Direction de la recherche clinique, de l'innovation et des relations avec les universités et les organismes de recherche de l'AP-HP

Un agent de catégorie B assurant des fonctions d'encadrement, dont un au moins assurant des fonctions d'encadrement ou d'expertise dans le domaine professionnel concerné par le concours, en fonctions à l'APHP :

Madame IOTTI Carole – Responsable Admissions-Frais de Séjour et Traitements Externes - Direction des Finances de l'APHP

Madame GILBERT MAIGRET Fabienne – Responsable du bureau central des rendez-vous (BCRV) et du service central des dossiers médicaux (SCDM) - Direction des Opérations et de la Performance (DOP) de l'APHP

ARTICLE 3 : La Directrice des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 février 2025

Pour le Directeur Général,
Pour la Directrice des Ressources Humaines empêchée,
Pour le Directeur du Département Développement des compétences
L'adjointe du Directeur du Département Développement des compétences

SIGNE

Marine LAMOLIE

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-03-25-00024

Arrêté fixant la composition du jury du concours
pour l'accès au grade de cadre supérieur de
santé de la fonction publique hospitalière

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

Le Directeur Général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

Vu le code de la Santé Publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours professionnels permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé et au grade de cadre supérieur de santé paramédical de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du 04 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022—07-05-00012 du 5-07-2022 modifié fixant la liste des directeurs de pôle d'intérêt commun de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris ;

Vu l'arrêté directorial du 26 décembre 2022 relatif aux missions et à l'organisation de la Direction des Ressources Humaines de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté de janvier 2025 portant délégation de signature de la directrice des Ressources humaines de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris ;

La Directrice des Ressources Humaines entendu ;

- ARRETE -

ARTICLE 1 : Le jury du concours pour l'accès au grade de cadre supérieur de santé de la fonction publique hospitalière prévu par l'arrêté directorial n°75-2025-01-20-000112 du 24 février 2025, est constitué comme suit :

**DIRECTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

55, Boulevard Diderot,
CS 22305,
75610 Paris Cedex 12

Pour nous contacter :

Concours.statutaires.sap
@aphp.fr

PRESIDENT :

LEMASCON Pascale Directrice de la Coordination Générale des Soins	AP-HP – Sorbonne Université
--	-----------------------------

MEMBRES :

Isabelle LE FALHER Directrice Coordinatrice Générale des Soins	GHT NOVO
BANCHET Fabienne Directrice des soins	AP-HP – Université Paris Saclay
Hayette LEBRUCHEC Cadre supérieur de santé	AP-HP – Hôpital Avicenne
BERTIN Pascal Cadre supérieur de santé	GHU Paris Psychiatrie Neurosciences
COMBE Frédéric Cadre supérieur de santé	AP-HP – Hôpital européen Georges- Pompidou

ARTICLE 2 : La Directrice des Ressources Humaines assurera l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 25 mars 2025

Pour le Directeur Général,
Pour la Directrice des Ressources Humaines
empêchée,
Pour le Directeur du Département
Développement des compétences
L'Adjointe au Directeur
SIGNE
Marine LAMOLIE

Préfecture de Police

75-2025-05-19-00004

Arrêté n° 2025-00616 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 19 MAI 2025

ARRETE N° 2025-00616

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux fonctionnaires de police affectés au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne dont les noms suivent :

- **M. Cyril PAROT**, brigadier-chef de police, né le 8 mai 1974 ;
- **M. Maxime BAILLEUX**, gardien de la paix, né le 28 juin 2004 ;
- **M. Amal MOKHTARI**, gardien de la paix, né le 19 août 2000 ;
- **M. Frédéric LACAN**, élève commissaire de police, né le 16 octobre 2000.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ signé